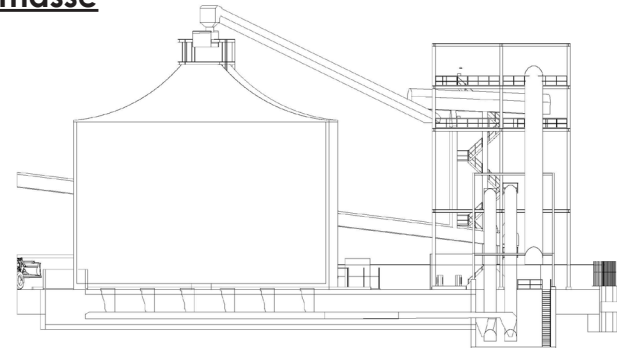
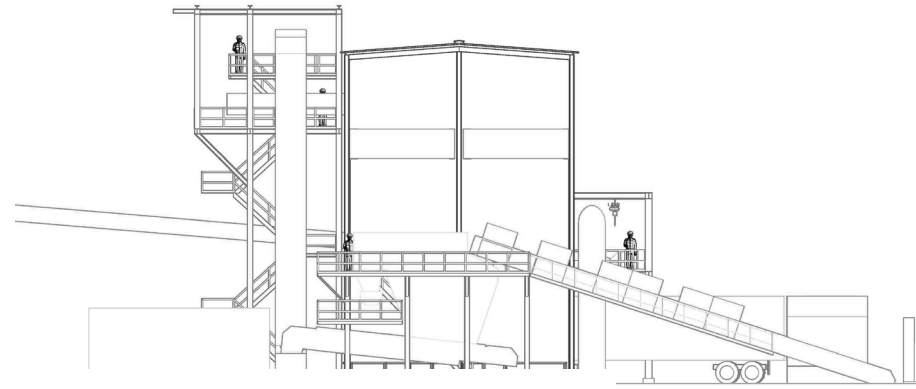




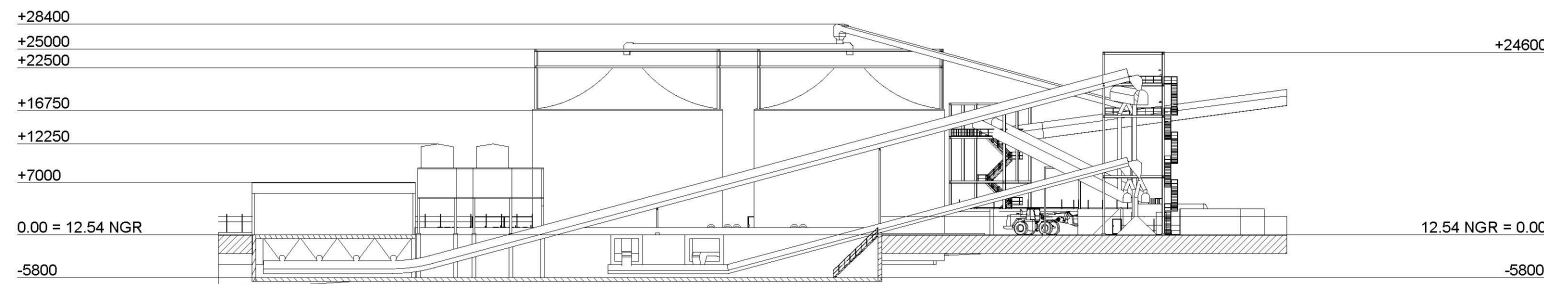
Le projet de construction des silos et du bâtiment de stockage de biomasse



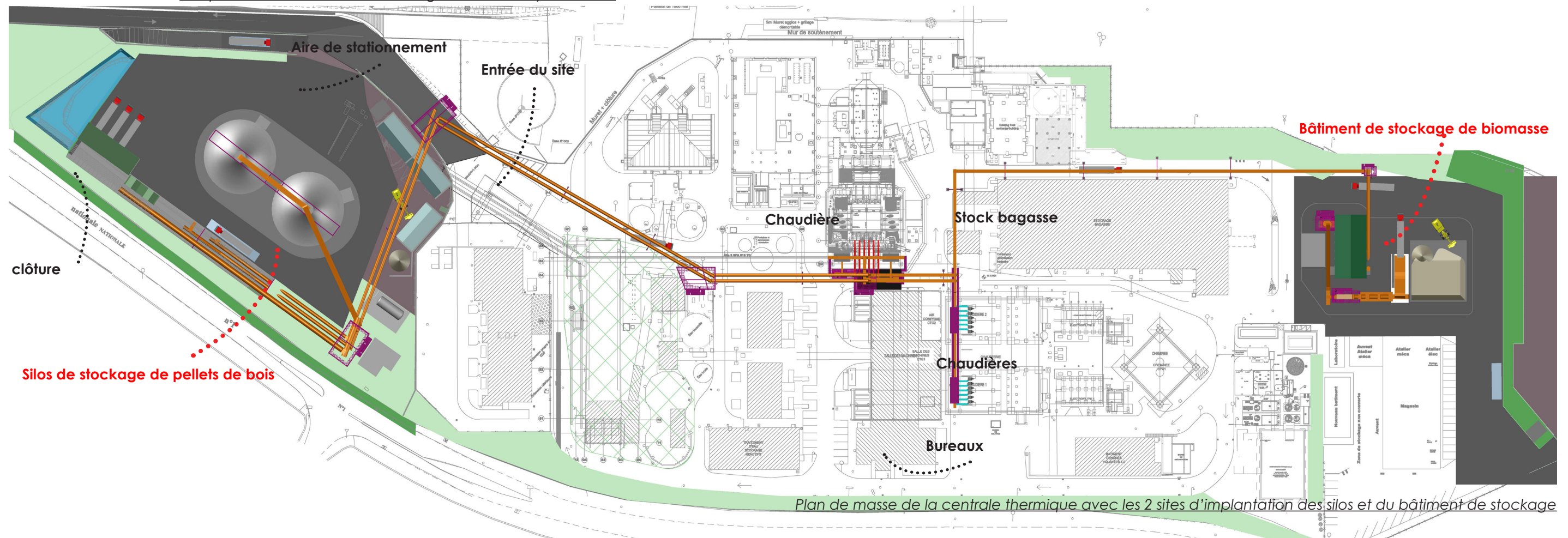
Coupe du silo, du bloc alimentation des pellets et du convoyeur aérien



Coupe du bâtiment de stockage de biomasse et du convoyeur aérien



Coupe de la future zone de stockage avec convoyeur aérien



Plan de masse de la centrale thermique avec les 2 sites d'implantation des silos et du bâtiment de stockage

La transition énergétique opérée par la centrale thermique Albioma le Gol engendre l'implantation de nouvelles structures de stockage pour la biomasse. Les pellets de bois nécessitent un stockage à l'abri. En effet, afin de conserver sa très haute performance énergétique, le pellet est hygroscopique et ne doit donc pas entrer en contact avec l'humidité.

Deux silos d'une hauteur de 26 mètres hors canopée et d'une contenance de 7500 m³ chacun vont être implantés au niveau de l'aire de stockage de charbon actuelle.

Un bâtiment de stockage de biomasse locale d'une capacité de 1000 m³ est également prévu sur site, dans la partie orientale de la centrale thermique.

La hauteur du silo à charbon actuel est de 20 m canopée comprise. Les nouveaux équipements sont de plus grande hauteur sans atteindre des altitudes dépassant les bâtiments existants sur le site.

L'ensemble s'inscrit dans un horizon industriel déjà très présent.

La première impression laissée par ce territoire est une homogénéité de motifs dans la partie occidentale de la plaine créée par la mosaïque des parcelles cultivées et en friches. Le quadrillage y est très marqué et sert de repère fort. La planéité du secteur se perçoit comme une respiration.

En arrière-plan, la chaîne du Bois de Nèfles découpe l'horizon. Les lignes de crêtes les plus élevées sont visibles de loin et soulignées par des boisements aux couleurs sombres.

ment des coulées vertes avec une présence arborée forte.

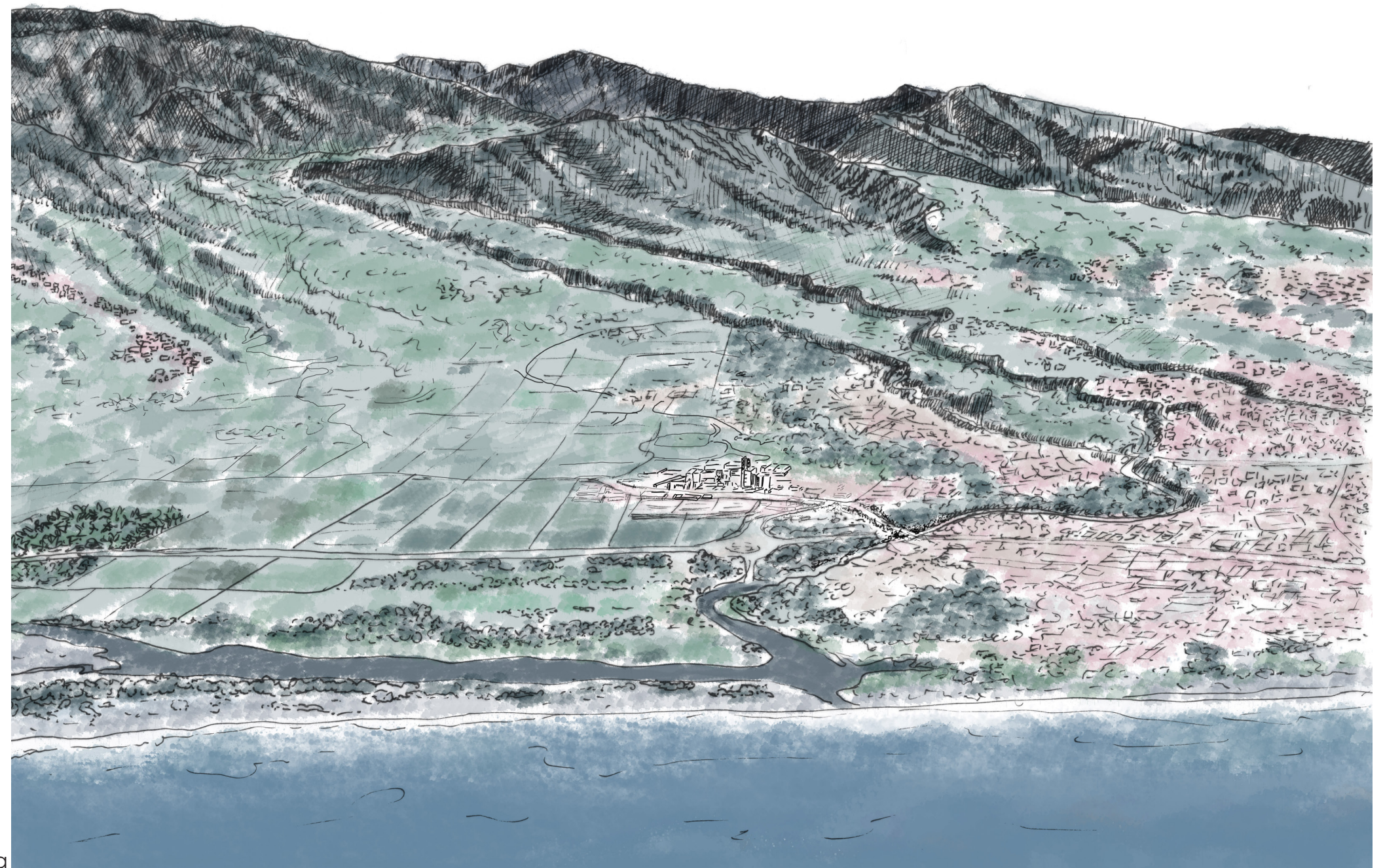
L'impression dégagée par la partie orientale du territoire est toute autre. Les nombreux éléments dispersés sur cet espace (habitat, zones végétalisées, arbres isolés, réseau viaire) attirent le regard simultanément et laisse une sensation confuse.

peu plus de structure.

La Nationale 1 permet d'appréhender l'ensemble de la sous-unité paysagère en offrant de larges panoramas. Du fait de la topographie générale de la zone, l'espace est perceptible de loin.

LEGENDE

-  Bord de mer
-  Rivières et plans d'eau
-  Zones agricoles et quadrillage des parcelles
-  Ravines
-  Boisements et forêts
-  Zones montagneuses
-  Zone urbaines



Le paysage dégage une grande force du fait de la des fortes pentes et des ravines encaissées. Les ravines for-

(usine, silos, ligne électrique, zones d'activité...) apporte un

Carte des sensibilités paysagères

1. LES PERCEPTIONS VISUELLES

1.1. La définition des perceptions visuelles

La vision humaine permet la perception des rayonnements lumineux, et ainsi, les couleurs, les formes, les paysages.

La perception visuelle est le résultat de notre interprétation cognitive de l'environnement spatio temporel par le sens de la vue.

Le champ visuel des êtres humains peut être très large (jusqu'à 210°), néanmoins la précision de notre vision est très variable en fonction de la localisation des objets par rapport à la direction du regard. Les champs visuels des deux yeux se recouvrent sur un champ qui se limite à environ 120°. Cette vision binoculaire permet la perception des reliefs et des distances. Plus l'être humain souhaite distinguer des détails (couleurs, symboles, lecture), plus le champ se resserre, jusqu'à 60° pour la distinction des couleurs ou 30° pour la reconnaissance de symboles.

1.2. La définition des aires d'études

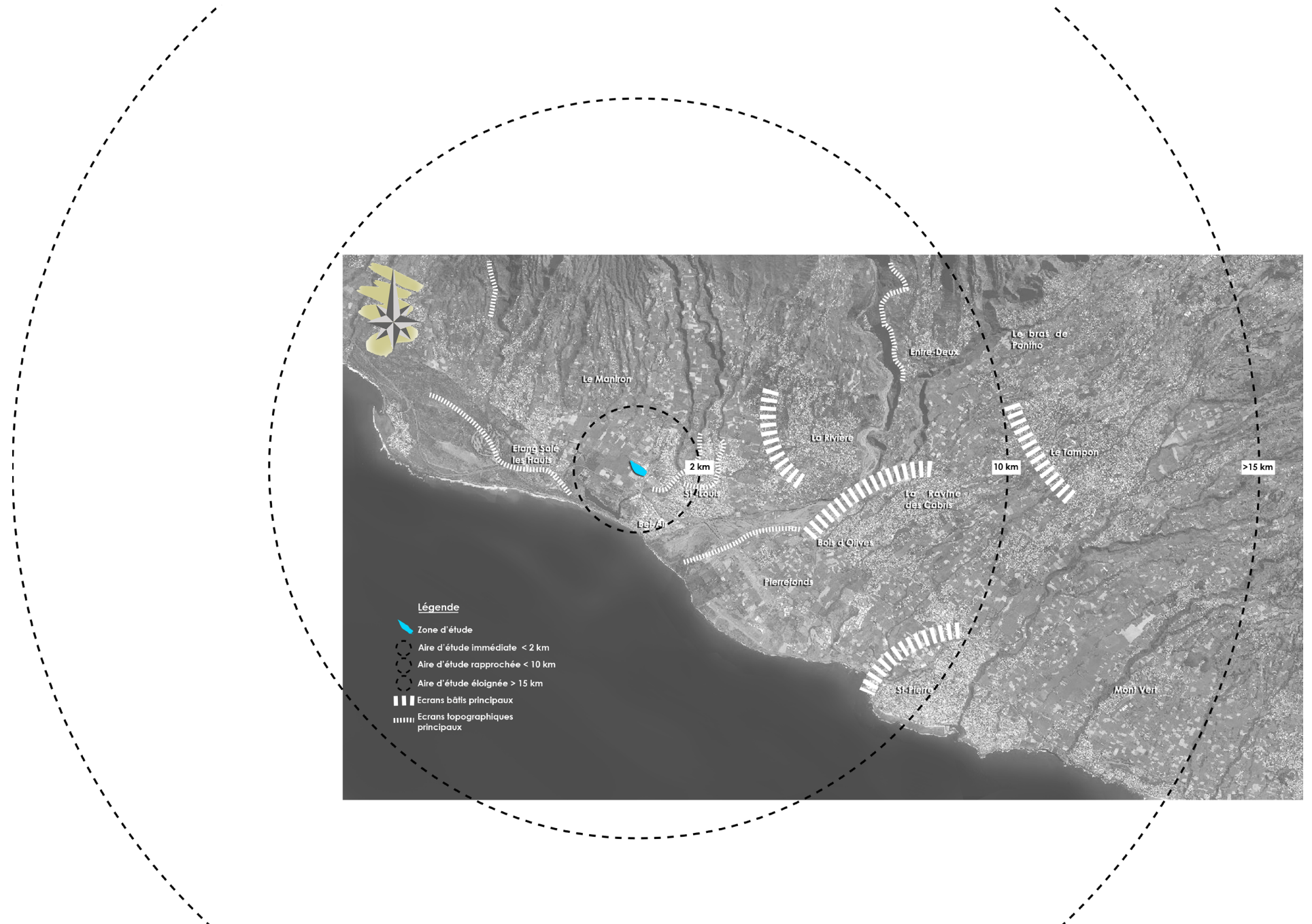
Du fait de leur taille, les silos s'affirment dans le paysage dans lequel ils s'inscrivent : les répercussions éventuelles peuvent être perceptibles à différentes aires géographiques distinctes.

Les secteurs ont été choisis grâce au travail et à l'analyse de terrain. 3 grandes aires d'étude ont ainsi été déterminées afin de retranscrire la prégnance des effets des silos dans le paysage, en fonction de l'éloignement à la zone d'implantation et des effets de masque et de surplomb dus à la conformation du territoire alentour.

- **L'aire immédiate** correspond à l'échelle d'analyse où le projet d'implantation des silos est susceptible d'introduire des transformations significatives dans les paysages (hauteur perçue des silos potentiellement importante vis-à-vis de celle des éléments de paysage). L'aire d'étude immédiate est définie par un périmètre allant jusqu'à 2 km autour de la zone d'implantation. Cette zone intègre la plaine agricole du Gol, le début des pentes cultivées entre la ravine du Maniron et la ravine du Gol, les quartiers habités du Camp du Gol, de Roche maigre, du Pont-Neuf, de la cité Coco et de Bel-Air jusqu'à la rivière Saint-Etienne.
- **L'aire d'étude rapprochée** est liée à la qualité du cadre de vie et à l'organisation des paysages de proximité. Le projet s'inscrit dans le paysage dans sa globalité, comme un nouvel élément paysager. C'est à cette échelle que se construit le projet de paysage. L'aire d'étude rapprochée s'étend sur 10 km et englobe les autres quartiers de Saint-Louis non cités précédemment, les communes de l'Etang-Salé, des Avirons, de l'Entre-Deux et les quartiers

Pierrefonds, Bois d'Olives, la Ravine des Cabris, la Ravine Blanche et Basse Terre les Bas sur la commune de Saint-Pierre.

- **L'aire d'étude éloignée** correspond à l'aire de visibilité notable potentielle : c'est l'échelle du grand paysage. Elle permet de restituer le projet dans les grandes logiques d'organisation du territoire. Elle correspond à un secteur qui couvre 15 km et plus autour du site d'étude.



Carte de synthèse des aires d'études

A l'échelle de la zone industrielle du Gol

Le futur site d'implantation des silos et du bâtiment de stockage ne présentera pas d'incohérence. En effet, les éléments ne dépasseront pas les hauteurs des plus grandes constructions du site.

Perceptions visuelles depuis les secteurs habités

Depuis la majorité des quartiers de Saint-Louis (Bel-Air, le Pont-Neuf, Roche Maigre, Cité Coco) proches de la centrale thermique, les perceptions visuelles sont considérées comme nulles. La raison principale est la densité de l'habitat urbain qui masque totalement le site d'étude. De plus, le relief escarpé des ravines joue également un rôle en créant un écran visuel qui empêche toute vision directe sur la zone d'implantation des futurs structures de stockage.

En revanche, depuis le quartier du Camp du Gol qui se situe en surplomb direct de la centrale thermique, les habitants ont une vue proche sur l'emprise du projet (photo 7).

Perception depuis les paysages littoraux

Situés en contrebas de notre zone d'étude, les zones littorales n'offrent pas de visibilité sur la centrale. De l'étang du Gol, seules les cheminées se distinguent (photo 10). L'essentiel de la structure industrielle est dissimulée par la végétation arborée.

Perception depuis le Nationale 1 en provenance de l'Ouest

Jusqu'à un kilomètre de la centrale thermique, en raison de l'orientation de la Nationale 1 et de la présence de parcelles cultivées en vergers, la zone d'implantation des silos n'est pas perceptible.

A mesure que l'on s'approche du site, les cocotiers (en alignement) et les autres espèces arborées présents le long de la glissière de sécurité en béton ne libèrent qu'une vue ponctuelle sur le site. Pour percevoir le site dans sa globalité, il faut attendre d'arriver dans l'axe du champ de panneaux photovoltaïques, construit en face de la centrale (photo 9).

Perception depuis le Nationale 1 en provenance du Sud

Dans le sens de circulation inverse, la zone bâtie et la végétation en bordure de Nationale 1 masque la centrale. Seule les cheminées, hautes de plus de 50 mètres, sont visibles de la route.

Les perceptions visuelles depuis le réseau routier sont très faibles à nulles en raison des écrans végétaux et bâtis.

Perception depuis la sortie de la 2x2 voies et de l'entrée de ville occidentale

La centrale se dévoile complètement dès le passage sous le pont en dessous de la Nationale 1 à la sortie du Gol. Arrivée au rond-point d'entrée de ville, la zone d'étude se trouve dans l'axe du regard.

Perception depuis l'ancienne Route Nationale 1

En venant de l'Etang-Salé, l'usine n'est pas visible en raison de la présence des cannes à sucre et des alignements de manguiers et de cocotiers en bord de l'ancienne voie de communication. Pendant la saison sucrière (coupe de la canne), la zone d'étude est plus perceptible, surtout si l'on emprunte les petits chemins agricoles (photo 10). Toutefois, les alignements d'arbres jouent toujours un rôle d'écran visuel.

1.4. Les perceptions depuis l'aire d'étude rapprochée

Les perceptions vers le site sont variables en fonction de la position des zones d'observation.

Dans certains secteurs, le relief fait accroître rapidement les vues en direction du projet et met en évidence un bassin visuel relativement large. Depuis les autres zones de l'aire rapprochée, le relief masque les perceptions.

Perceptions depuis le secteur Ouest

En raison de la topographie de la zone, le site est perçu de loin. En effet, l'usine est implantée dans une plaine et beaucoup de points de perception de l'aire d'étude rapprochée se trouvent sur les pentes et donc en surplomb de la centrale (photos 1, 2, 3, 4, 5 et 6).

Cependant, en raison de la distance au site, **la perception de la zone d'étude se limite dans certains cas à un petit point dans le paysage.** (Photos 1, 2, 6). On distingue la forme de la centrale mais l'ajout des 2 zones de stockage ne modifiera pas la perception globale actuelle.

Perception depuis le secteur Est

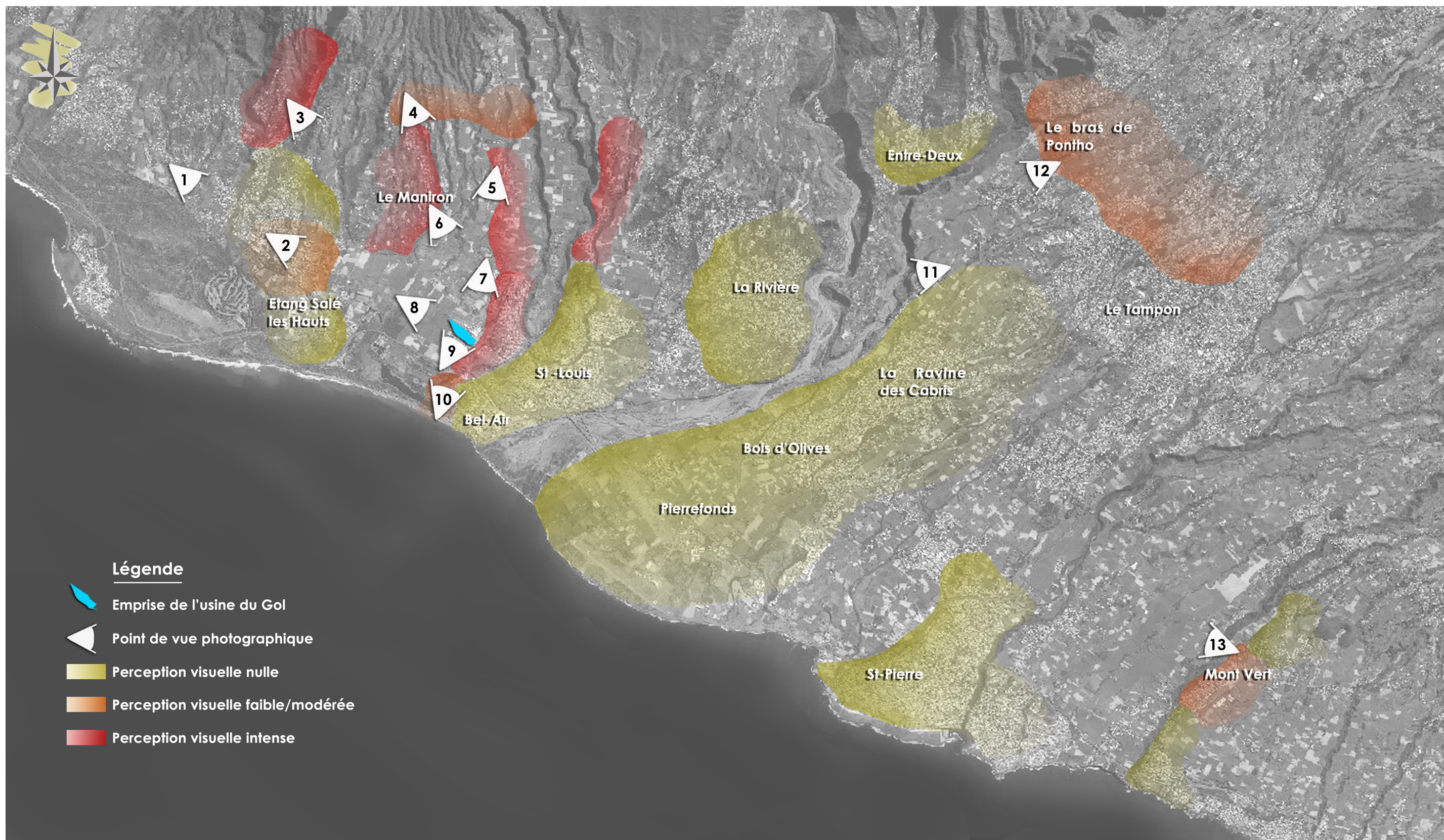
Les quartiers de la Rivière, Pierrefonds, Saint-Pierre centre, la commune de l'Entre-Deux bénéficient de la présence du bâti ainsi que des ravines, de la rivière Saint-Etienne et de lignes de crêtes qui créent un masque visuel et **cache la zone d'étude de toute vision directe.**

1.5. Les perceptions depuis l'aire d'étude éloignée

L'aire d'étude éloignée correspond à l'échelle de l'unité paysagère, composée de pentes étagées. Les reliefs forment des écrans topographiques et **la perception du site est très faible voire nulle** (photos 12 et 13).

A cela s'ajoute la grande distance entre les quartiers et la zone d'étude qui supprime toute visibilité sur la centrale thermique.

Des axes de communication, la vue sur le site d'étude n'est pas perceptible en raison de la présence régulière de champs de canne à sucre.



Carte de synthèse des perceptions visuelles et des points de vue photographique

